

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)



1 **DIAGNOSTIC**

2 **STRATÉGIE ET PLAN D' ACTIONS**

3 **MISE EN ŒUVRE**

Eléments chiffrés sur la mobilité

Mobilité touristique

Les enjeux à retenir pour le PDU



Vos modes de déplacements du quotidien

Conseil en mobilité

Les flux à traiter

660 000 déplacements quotidiens réalisés par les habitants de l'agglomération, soit **4 déplacements** par personne et par jour. Des trajets de **17 minutes** en moyenne.



[Voir l'estimation](#)
des déplacements quotidiens sur l'agglomération

Zoom sur les déplacements motorisés

Près de **la moitié** des déplacements motorisés (déplacements réalisés en automobiles et en transports collectifs) sont internes à chaque commune. La part de l'automobile reste élevée, pour des déplacements qui sont essentiellement de courte distance.



[Voir la carte](#)
des flux des déplacements motorisés

Estimation des déplacements quotidiens sur l'agglomération



Habitants (2015)	Déplacements tous modes (EMD 2008)	Trafic automobile	Voyageurs bus (TCU)	Voyageurs trains et cars (TCIU)	Déplacements à pied	Déplacements à vélo
165 000 hab.	660 000 dép. / Jr	400 000 véh. / Jr	26 000 voy. / Jr	7 000 voy. / Jr	152 000 dép. / Jr	13 000 dép. / Jr
<i>Ratios</i>	<i>4 dép. / hab. / Jr</i>	60%	4%	1%	23%	2%

(ratios issus de l'enquête Ménage Déplacements de 2008)



Près de la moitié des déplacements motorisés internes à chaque commune



- 15% des déplacements depuis / vers l'extérieur du territoire



Près de la moitié des déplacements motorisés en échange entre communes

DIAGNOSTIC > Eléments chiffrés sur la mobilité > Zoom sur les déplacements motorisés

Automobile



Modes actifs

Transports collectifs
urbains et périurbains



Intermodalité

Des **congestions**, particulièrement aux abords de Vannes, mais des **temps de parcours** en automobile qui restent **attractifs**.

[Voir des exemples de parcours](#)

Une politique de stationnement en cours d'évolution sur la Ville de Vannes

Exemples de temps de parcours avec départ à 18 heures



Giratoire de la France Libre --> Mairie de Plescop



Giratoire Pompidou --> Échangeur du Poteau



Giratoire de la Gare --> Mairie de St Avé



Exemples de temps de parcours avec départ à 8 heures



Mairie de Plescop --> Giratoire de la France Libre



Échangeur du Poteau --> Giratoire Pompidou



Mairie de St Avé --> Giratoire de la Gare



Les itinéraires cyclables

Un réseau cyclable intercommunal
à redéfinir et mettre en œuvre

Voir les **continuités cyclables** recensées sur le territoire

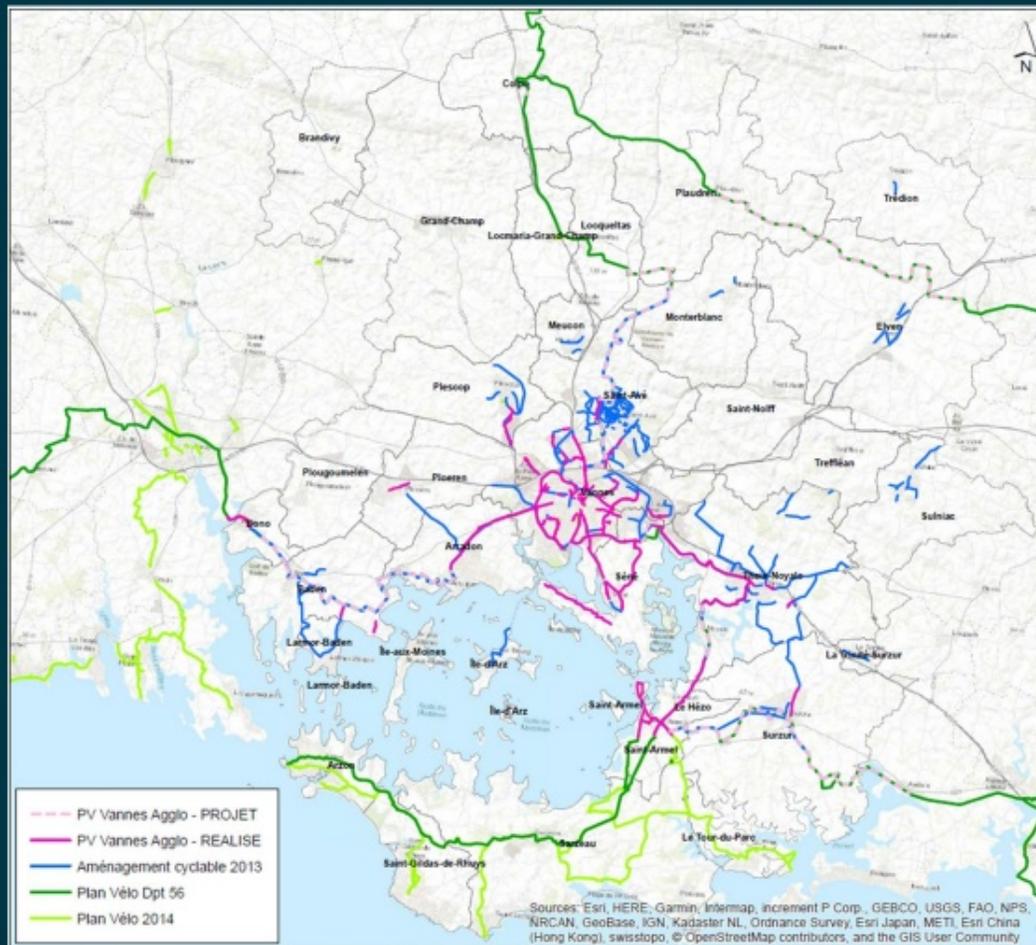
Les services vélos

Plusieurs actions portées par la collectivité :

- Déploiement de Vélos en Libre-Service assistance électrique
 - Subvention vélo à assistance électrique
 - Prêt de vélos aux étudiants
- Marquage des vélos pour lutter contre le vol

La marche

La marche concerne quasi-exclusivement
des déplacements intra-communaux.



Le budget transport

Environ 20 M€ par an,
soit 16% du budget de la collectivité

Voir l'évolution du budget transport et du taux de Versement Transport

L'offre transports en commun Kicéo

- un réseau qui a connu un fort développement ces 10 dernières années
- un réseau aujourd'hui globalement mature
- des marges de progrès envisageables, mais pas de bouleversements majeurs à envisager a priori

La fréquentation

De 2007 à 2015, la forte croissance de l'offre (+88%) a généré une augmentation importante de la fréquentation (+65%). Le niveau d'offre semble adapté à la demande

La tarification

Des tarifs d'ores et déjà plutôt élevés.
Peu de marges de manœuvre financières de ce point de vue pour développer le réseau

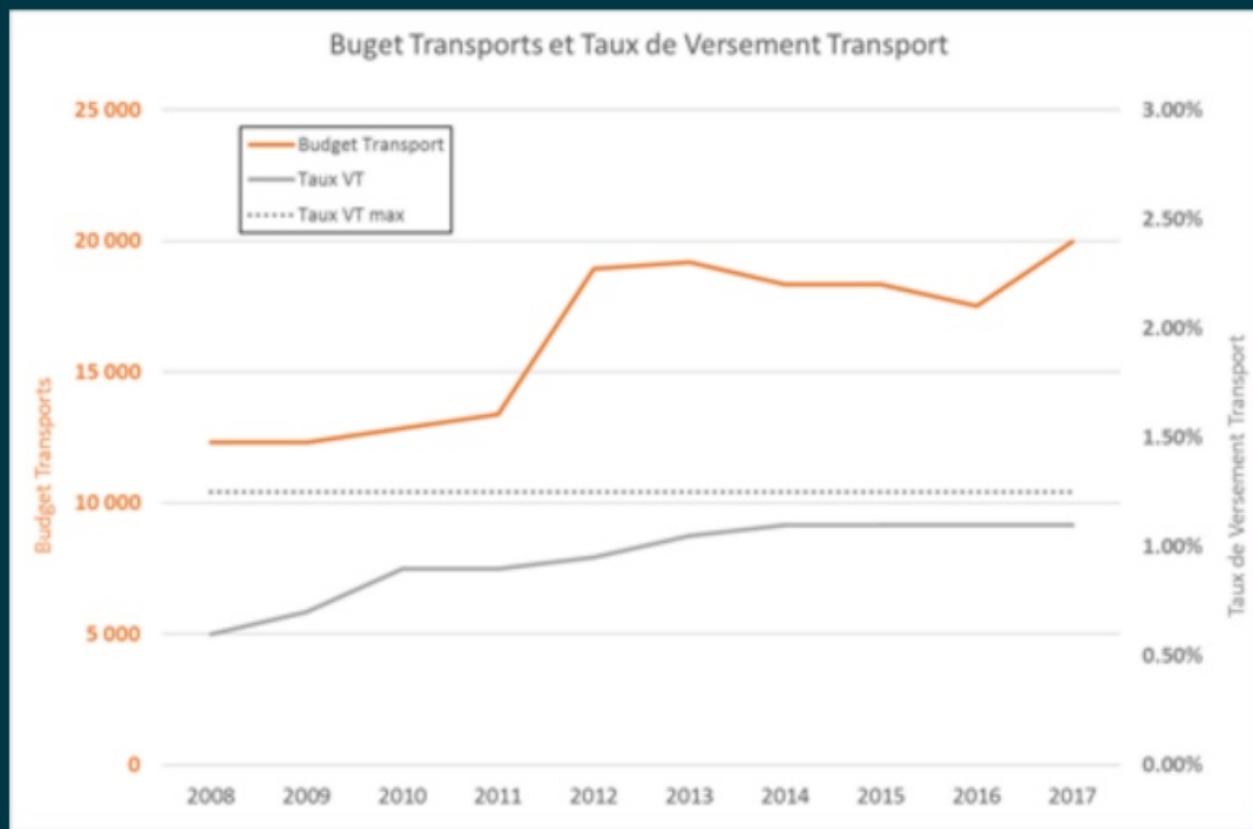
La modernisation

Mise en place d'un système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV)
Une application Kicéo qui permet de faire des calculs d'itinéraires, connaître en temps réel l'heure de passage des bus et acheter des titres de transports.

Les difficultés de circulation rencontrées

Sur les entrées de Vannes et au niveau de la Place de la Libération

Voir la carte des points noirs de circulation des transports collectifs routiers



Peu de marges de manœuvre budgétaires pour développer plus fortement l'offre de transports



(source : entretiens réalisés en 2018 avec les transporteurs urbains et interurbains)

L'offre ferroviaire

La gare SNCF de Vannes est la seule gare ferroviaire active sur le territoire et, de fait, le principal pôle d'échanges de l'agglomération

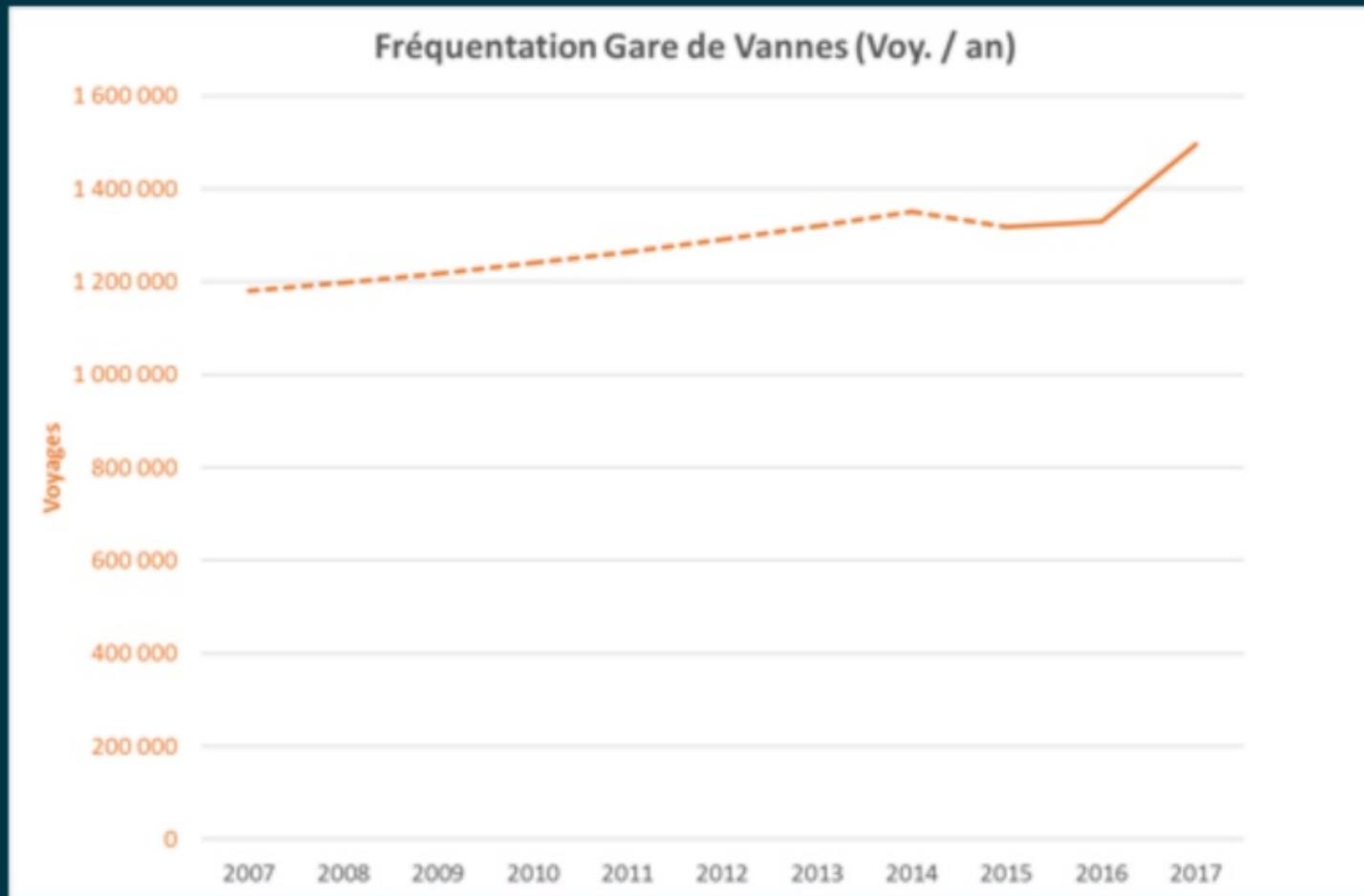
[Voir la fréquentation](#) Gare de Vannes

En savoir plus sur [le projet de Pôle d'Échanges Multimodal](#)

L'offre de covoiturage

26 aires de covoiturage sur le territoire pour 573 places.
D'ici 2020 > 27 aires pour 721 places.

[Voir la carte des aires](#) de covoiturage en 2017

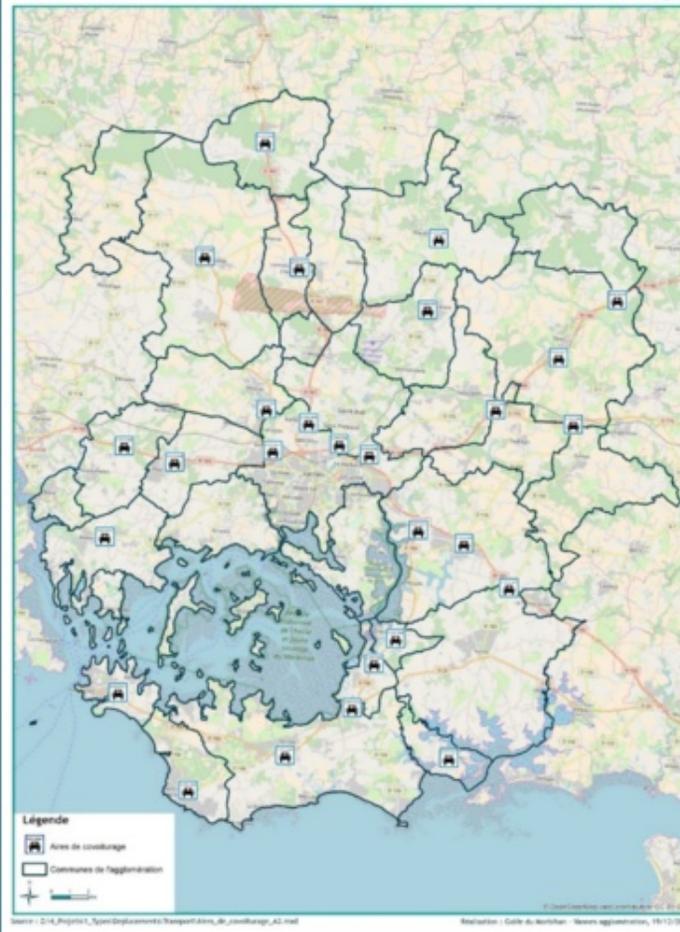


Source :
Région Bretagne 2018

Un projet de Pôle d'Échanges Multimodal a été initié dès 2013 sur la gare SNCF. Le projet a dû faire l'objet de longues études partenariales. Celles-ci touchent aujourd'hui à leur fin et devraient aboutir courant 2018 à un projet partagé d'aménagement, dont la réalisation pourra venir à la suite.

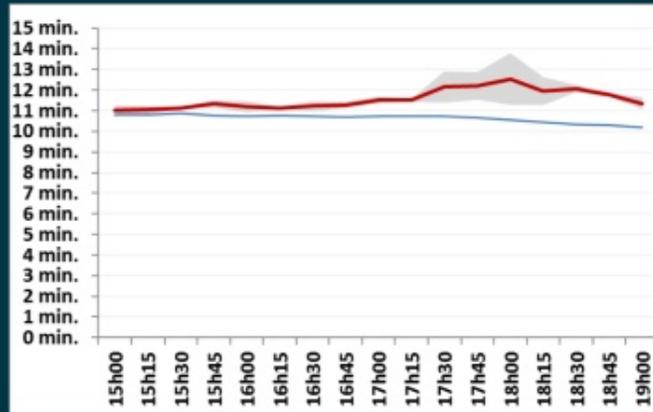
Aires de covoiturage

GOLFE de MORBIHAN
MORBIHAN Agglomération

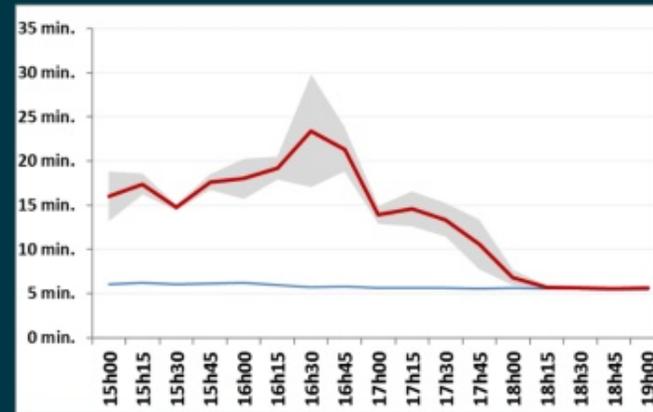


DIAGNOSTIC > Vos modes de déplacements du quotidien > Intermodalité > Voir la carte des aires de covoiturage en 2017

Des conditions de circulation qui restent globalement satisfaisantes en été,
hormis sur la RN165 (congestions le samedi)



RD780 (Presqu'île de Rhuy) - Vendredi



RN165 - Samedi

- Temp. moyen - Période hors été
- Temp. moyen - Période estivale
- Fuseau - Période estivale

À destination des entreprises

L'agglomération accompagne les entreprises qui le souhaitent dans leurs démarches visant à encourager l'usage du vélo, de la marche, des transports en commun et du covoiturage.

Depuis 2012, **40 entreprises** accompagnées, pour **14 420 salariés représentés**, soit **20% des emplois** de l'agglomération.

À destination des scolaires

L'agglomération assure des **missions de conseils en mobilité auprès des élèves du primaire**

(environ **40 classes** et **1 000 élèves** rencontrés depuis 2014).

Les enjeux croisés PCAET - PDU

Les enjeux propres à la politique transport

Les orientations retenues dans le cadre du PCAET
auront un impact majeur sur la stratégie du PDU.

À titre d'illustration, pour diviser par 2 la consommation énergétique
des transports de voyageurs à l'horizon 2050, il faudrait ramener la
part modale automobile (conducteur) de 60% en 2008
à environ 40% en 2050.

Une priorité majeure apparaît : la nécessité de renforcer la coopération intercommunale, en particulier pour **mettre en œuvre des actions en faveur des vélos** (aménagement cyclables dédiés, amélioration des conditions de franchissement de RN et de voie ferrée, développement des continuités cyclables de bourg à bourg, développement des services vélos (extension de Vélocéo, nouveaux dispositifs, ...) **et des transports collectifs** (infrastructures de voirie dédiées, pôles d'échanges structurants, ...)

D'autres actions ressortent de manière importante, notamment les questions de :

- Dessertes maritimes, plan de déplacements touristiques, ...
- Covoiturage (mise en relation, incitation...)
- Communication (conseil en mobilité PME, sensibilisation, évènementiel, ...)
- Non-mobilité (télétravail, visio-conférence, coworking, ...) et mobilité innovante (Hydrogène, ...)

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)



1 **DIAGNOSTIC**

2 **STRATÉGIE ET PLAN D' ACTIONS**

3 **MISE EN ŒUVRE**

Une ambition : ramener à moins de **50%** (47%) la part modale de **voitures particulières conducteurs** en 2030, en tenant compte de **l'évolution démographique**



Optimiser les transports collectifs urbains et interurbains

Objectif : améliorer l'offre de transports collectifs au moyen de différentes actions (sites propres bus, amélioration de l'offre périurbaine, tarification, transport maritime).

- **Améliorer** l'efficacité des **Transports Collectifs** par des aménagements de voirie
- **Résoudre** les dysfonctionnements de la Place de la Libération
- **Optimiser** l'offre périurbaine
- **Améliorer** l'attractivité tarifaire des transports collectifs
- **Étudier** la possibilité de **développement des transports maritimes** à l'année

Engager une politique cyclable ambitieuse

Objectif : favoriser l'usage du vélo sur le territoire, afin de réduire le trafic automobile et les nuisances associées, au moyen de différentes actions (développement de continuités cyclables, communication, renforcement des services vélos).

- **Concevoir** et mettre en œuvre un **réseau de pistes cyclables intercommunales**
- **Inciter** financièrement les communes au développement de leurs **réseaux cyclables communaux**
- **Communiquer** et faire connaître le **schéma cyclable**
- **Poursuivre** et développer les **services vélos** aux usagers

Encourager et poursuivre les actions en faveur de l'intermodalité

Objectif : renforcer l'action de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération en faveur du développement de l'intermodalité (développement des parkings-relais et aires de covoiturage, carte Korrigo, intermodalité TC-Vélo).

- **Créer** des **parkings-relais mutualisés** avec du **covoiturage** en entrée de ville
- **Développer** la **billettique interopérable**
- **Inciter** au **développement du covoiturage**
- **Améliorer** l'**intermodalité TC-Vélo**

Mettre en place un plan de mobilité touristique à l'échelle du territoire

Objectif : améliorer les conditions de déplacements en saison estivale en développant différentes offres dédiées (navettes maritimes, navettes communales estivales, circuits vélos à vocation touristique).

- **Envisager** le développement des **navettes maritimes touristiques**
- **Développer** un service de **parkings-relais** et de **navettes gratuites** pour les communes littorales
- **Concevoir** et mettre en œuvre un **schéma cyclable touristique** pour compléter le cas échéant le réseau intercommunal

Communiquer sur les mobilités alternatives

Objectif : mener différentes actions de communication auprès du grand public, afin de favoriser le développement des modes alternatifs à l'automobile.

- **Ouvrir** un **espace dédié à la mobilité** pour le grand public
- **Poursuivre** les actions engagées en matière de **Plans de Déplacements d'Entreprises**

S'engager dans l'innovation

Objectif : favoriser le développement de l'innovation dans les transports, en particulier au travers du développement des énergies innovantes et des véhicules moins polluants. Par ailleurs, l'ensemble de la mise en œuvre du PDU 2020-2029 se veut volontairement tourné vers l'innovation, avec une utilisation renforcée des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et l'utilisation des nouveaux médias (Internet, applications mobiles, open-data, ...).

- **Être** collectivité initiatrice sur les **énergies innovantes** (hydrogène)
- **Poursuivre** le développement des **véhicules moins polluants**

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)



1 **DIAGNOSTIC**

2 **STRATÉGIE ET PLAN D' ACTIONS**

3 **MISE EN ŒUVRE**



Un budget évalué à 50M€

Un plan d'actions à mettre en œuvre
sur la période 2020/2030.

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)



1 **DIAGNOSTIC**

2 **STRATÉGIE ET PLAN D' ACTIONS**

3 **MISE EN ŒUVRE**